Avis d'appel à candidatures
Présélection d'entreprises pour les marchés de travaux pour :
PREMIERE PHASE DE RESTRUCTURATION
DU LYCÉE VICTOR HUGO A MARRAKECH

1) Maître d'ouvrage :

Agence Pour l'Enseignement Français à l'Etranger représentée localement par le Lycée Victor Hugo, Route de la Targa - BP 2406, 40 000 MARRAKECH - Tel: 05 24 42 45 00 - Fax: 05 24 44 61 18

2) Objet de l'opération :

Cette opération concerne la reconfiguration des accès de l'école primaire et du secondaire, la construction d'un nouveau pôle scientifique, le regroupement de l'école primaire, le regroupement des services administratifs et la reconstruction de la salle polyvalente pour une SHON globale d'environ 8.300m².

Les travaux comprennent :

- La construction d'un pôle d'enseignement scientifique en R+2 d'une surface de 1.800 m^2 SHON. Ce bâtiment abritera notamment des salles de classes d'enseignements scientifiques et des laboratoires. Le bâtiment sera principalement réalisé en structure poteaux-poutres en béton armé et maçonnerie ;
- La construction d'une école maternelle en R+1 d'une surface de 1.100 m^2 SHON. Le bâtiment sera principalement réalisé en structure poteaux-poutres en béton armé et maçonnerie ;
- La construction d'un pôle accueil, administratif et vie culturelle en R+1 d'une surface de 1.600m^2 SHON. Ce bâtiment abritera une salle plurivalente, des bureaux et des espaces supports. Le bâtiment sera principalement réalisé en structure poteaux-poutres en béton armé et maçonnerie ;
- La réhabilitation des deux bâtiments accueillant l'enseignement élémentaire en R+2 et de l'ancienne salle polyvalente en bibliothèque jeunesse en R+1 d'une surface totale de 3.700m^2 ;
- L'aménagement des entrées du site : le parvis principal, le parvis collège lycée et le parvis maternelle-élémentaire ;
- La reconstruction des murs du site en béton-armé ;
- Les aménagements extérieurs.

Cette opération - tous corps d'état - traitera toutes les prestations utiles pour la construction des bâtiments dans le respect des règlements techniques, urbanistiques et administratifs en vigueur, notamment vis à vis de la sécurité des personnes.

L'opération débutera durant l'été 2017 pour un délai d'environ 45 mois.

3) Mode de passation des marchés :

Cette consultation est une procédure d'appel d'offres restreint pour la sélection d'entreprise de travaux de bâtiments. La sélection s'effectue en deux phases :

- La première phase, objet du présent avis, concerne la présélection d'entreprises sur dossier de références.
- La seconde phase, concernera la remise d'une offre technique et financière. Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour

Le marché tous corps d'états fera l'objet d'un marché de travaux unique attribué à une entreprise générale.

L'entreprise devra toutefois présenter le cas échéant dans sa candidature les sous-traitants spécialisés pour les lots :

- **Electricité courants forts et faibles**
- **Plomberie-CVC**
- **Menuiserie Aluminium**
- **Ascenseur**

Les candidatures seront valables 120 jours à compter de la date limite de remise des dossiers.

4) Critères de sélection des candidatures et d'attribution des marchés :

La commission d'appel d'offre pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures:
- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au 5),
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise et des sous-traitants présentés, ainsi que leur expérience dans des opérations analogues en site occupé.

Le nombre maximal de candidats admis à remettre une offre sera limité à six (6).

5) Justifications à produire quant à la situation juridique, aux qualités et capacités des candidats:

- Une lettre de candidature dûment remplie et visée par la personne habilitée à engager le candidat:

- Un justificatif de l'inscription au registre de la profession ou du commerce du candidat;

- Les certificats (ou déclaration sur l'honneur) justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales

- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 5 dernières exercices, le capital social, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement (distinction entre administratif et technique), des techniciens et des ouvriers spécialisés pour chacune des 5 dernières années, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat;

- La présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquant également le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou à défaut d'attestations par une déclaration sur l'honneur du candidat, notamment pour des travaux équivalents ou similaires dans les 5 dernières années.

- La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature, dûment signée par la personne ayant pouvoir d'engager le candidat.

- La justification d'une assurance pour risques professionnels.

NB. Les sous traitants des trois lots mentionnés au 3) devront également fournir ces documents

6) Langue utilisée dans la candidature et l'offre :

Français

7) Date limite de réception des dossiers de candidatures :

La date limite de réception des dossiers de candidatures est fixée **au 21 mars 2017 à 12h00**.

Les dossiers de candidatures devront parvenir à l'adresse suivante :

Ambassade de France
Service de coopération et d'action culturelle
Antenne immobilière de l'AEFE
A l'attention de Mme Demerliac
1, rue Ibn Hajar, BP 577 Chellah
Agdal, Rabat - MAROC

- soit par porteur de 9h00 à 12h00 ou 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse de l'antenne immobilière AEFE définie au-dessus.

Les dossiers devront être sous plis fermés et porter la mention:

"Appel à candidatures d'entreprises pour la première phase de restructuration du lycée Victor Hugo à Marrakech - Ne pas ouvrir"

Les dossiers devront également être envoyés sous-format informatique par mail aux adresses suivantes :

- demerliac.aeferabat@gmail.com
- uzureau.aeferablat@gmail.com

Les plis seront ouverts par une commission en séance privée.

NB. Aucun document n'est à retirer auprès du lycée pour cette phase d'appel à candidatures.

8) Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser au Service Immobilier de l'AEFE - SCAC - Ambassade de France à Rabat.

segolene.demerliac@diplomatie.gouv.fr 05 37 68 99 35

guillaume.uzureau@diplomatie.gouv.fr 05 37 68 99 36

9) Date d'envoi de l'avis à la publication :

Un avis qui invite à télécharger les documents nécessaires sur le site internet de l'ambassade de France va paraître dans les journaux la semaine du 27 février à la semaine du 13 mars 2017.